

JEUNES ET SALARIÉS ENSEMBLE AU VILLAGE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE CROIX-EN-TERNOIS POUR APPRENDRE À DÉJOUER LES PIÈGES DE LA ROUTE

À contre-courant de la tendance régionale, le nombre de blessés sur les routes du Ternois a diminué sur les neuf premiers mois de cette année par rapport à la même période de 2016, et il n'y a eu aucun mort, contre trois l'année précédente.

Les Villages Sécurité organisés chaque année depuis 2013 par le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) y seraient-ils pour quelque chose ? On ne le saura jamais, mais nul doute que cette structure mise sur pied par la Communauté de Communes (du Saint-Polois, à l'époque) n'est pas pour rien dans la prise de conscience par les jeunes des dangers de la route.

Cette année, les 10 et 11 octobre, Le village installé comme à l'accoutumée sur le circuit de Croix-en-Ternois comprenait une vingtaine d'ateliers (exercices d'évacuation d'un bus, parcours de freinage en voiture et en deux-roues motorisé, comportement à adopter en présence d'un poids lourd, risques spécifiques de la conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de produits stupéfiants, désincarcération des blessés, sensibilisation aux premiers secours donnée par les équipes de la Croix Rouge Française ou encore, pour les plus jeunes, la conduite d'un vélo en toute sécurité...)

Pour les jeunes...et les entreprises

De tout cela, les jeunes (primaires, collégiens, lycéens) ont pris de la graine mais, ils n'étaient pas le seul public concerné par l'évènement, puisque cette année le Village était également ouvert



aux entreprises. De nombreux salariés du secteur étaient donc présents, de même que l'association Santé au Travail, dont la responsable communication a rappelé que la route est la première cause d'accident mortel du travail.

M Partage, de l'Association PSRE (Promotion et Suivi de la Sécurité Routière en Entreprise) a abondé dans ce sens en précisant que « en 2016, en France, les accidents de la route dans le cadre du travail ont coûté la vie à 483 personnes, dont 359 sur le trajet domicile-travail ».

Être aux ateliers (du Village) plutôt qu'au travail avait donc tout son sens pour les salariés présents...

SOS ÉCOUTE ACTIVE DUTERNOIS
Prix d'un appel local
09-70-80-54-70

09 70 80 54 70 : UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PRÉCIEUX

La vie n'est pas avare en soucis et difficultés en tous genres. C'est le lot de tout le monde. Mais si vous avez l'impression de ne plus pouvoir faire face, d'être débordé (e) par les tracas du quotidien ou par un problème en particulier, le meilleur remède est dans un premier temps de pouvoir en parler à quelqu'un.

La Communauté de Communes du Ternois a donc mis en place un service qui fonctionne tous les vendredis soir de 18h à 22h, chaque semaine de l'année. Vous y trouverez une professionnelle attentive qui saura vous écouter, dans le plus strict anonymat et la plus grande confidentialité.

Ecoute active, c'est le nom de ce service, fonctionne uniquement par téléphone au 09.70.80.54.70 (prix d'un appel local). En cas de besoin, n'hésitez pas à composer ce numéro et à communiquer cette information autour de vous.

«WEST SIDE STORY» ET D'AUTRES CHEFS D'ŒUVRE DE LEONARD BERNSTEIN LE 20 DÉCEMBRE À PERNES AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE



La musique de Leonard Bernstein est un véritable antidote à la morosité. De la féerie de Peter Pan aux deux hymnes à la vie new-yorkaise que sont «On the town» ou «Wonderful town», toutes les comédies musicales du compositeur américain ont gardé toute leur magie. Mais c'est bien sûr dans «West Side Story», sommet de l'âge d'or de Broadway et authentique chef-d'œuvre, que culmine la production d'un compositeur-chef d'orchestre dont on fêtera en 2018 les cent ans de la naissance. C'est de tout cela que l'Orchestre National de Lille ravira vos oreilles le mercredi 20 décembre à 20h à la Salle Luce Leleu de Pernes-en-Artois. Entrée 13€. Gratuit pour les moins de 16 ans. Réservations auprès des agences et de l'Office du Tourisme du Ternois (0321470808).



DE NOUVEAUX ATOUTS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERNOIS

Parce qu'il crée des emplois et qu'il apporte souvent de nouveaux services aux habitants en même temps que des ressources fiscales, le développement économique est prioritaire parmi toutes les actions de la Communauté de Communes du Ternois. Les élus ont donc décidé de lui consacrer des moyens supplémentaires en recrutant une spécialiste des relations avec les entreprises et en créant un guichet unique à l'intention des entreprises.

Mme Béangère Duhamel est donc arrivée le 1er août au siège de TernoisCom, en provenance d'Arras où elle était responsable des relations entreprises dans une structure à vocation socio-économique. Sa mission globale sera de promouvoir le territoire comme lieu d'implantation industriel, artisanal et commercial, d'accompagner les porteurs de projet et d'aider les entreprises existantes dans leurs mutations.

Elle compte pour cela valoriser les atouts incontestables que possède le Ternois (un tissu industriel déjà conséquent, notamment dans l'agro-alimentaire ; des disponibilités dans les zones d'activités ainsi que dans des pépinières ; des liaisons routières de qualité ; un environnement attractif, etc.) Et bien sûr, cette valorisation se fera en cohérence avec les dispositifs publics existants et en jouant la carte des réseaux présents sur tout le territoire régional, depuis les chambres consulaires jusqu'à Nord

France Invest en passant par la cellule de veille économique de la Préfecture que Ternoiscom vient d'intégrer.

Forte de son expérience auprès des entreprises, Béangère Duhamel pourra en tout cas s'appuyer sur la création récente de la communauté de communes : TernoisCom Entreprise, guichet unique pour les entreprises. TernoisCom Entreprise joue son rôle d'assembler des acteurs publics et oriente son action dans le cadre d'une animation territoriale et dans une logique de développement.



Béangère Duhamel

Contact : 03 21 41 98 45 ou 07 57 00 25 29
Email : r-devéco@ternoiscom.fr

TERNOISCOM CLASSÉE EN ZONE DE REVITALISATION RURALE

En plus de ses atouts naturels et ceux dont il a su se doter, le territoire de TernoisCom bénéficie depuis l'été d'un nouvel atout de taille, à savoir son classement en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Grâce à ce dispositif, les entreprises de 50 salariés maximum nouvellement créées ou reprises sur le territoire bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés, totalement pendant cinq ans, puis de façon dégressive jusqu'à la 8ème année (avec un plafond d'exonération de 200 000 € et avec un chiffre d'affaires réalisé à 75% sur le territoire). Cet avantage fiscal se double d'une exemption pendant un an des cotisations.



VOUS N'AVEZ PAS DE VOITURE ? LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE EST FAIT POUR VOUS

À tous ceux qui ne disposent pas, momentanément ou de façon permanente, de moyen de locomotion, la Communauté de Communes du Ternois propose deux services de transport à la demande. L'un s'adresse aux habitants des ex-Communautés de Communes de l'Auxillois, de la Région de Frévent et du Pernois, l'autre aux habitants de l'ex-territoire des Vertes Collines du Saint-Polois.

Dans les deux cas, ce système est destiné à permettre à chacun de se déplacer pour :

- Faire des démarches liées à l'emploi et à la réinsertion sociale
- Suivre des formations
- Accéder aux services publics : consultations médicales, hôpital, gares SNCF, services à la population, marchés hebdomadaires, courses
- Participer à une activité sociale ou associative.

Pour les habitants des anciens territoires des communautés de communes de l'Auxillois, de la région de Frévent et du Pernois, le service de Transport à la demande, qui est géré par l'Association Lien Plus, vous permet d'être pris en charge à votre domicile ou à un point d'arrêt bien identifié à un horaire défini. Le tarif est de 2,50 € par trajet aller-

retour à l'intérieur du territoire de la Communauté de Communes du Ternois et de 5€ par trajet aller-retour pour les trajets extérieurs à la Communauté de Communes limités à un maximum de 25 kms à partir des limites du territoire de celle-ci.

Pour bénéficier de ce service, c'est très simple :

- 1) Appelez le 03.21.86.27.66 ou réservez par mail : asso.lienplus@orange.fr
- 2) Prenez rendez-vous au moins 48h à l'avance en précisant votre adresse, votre numéro de téléphone, la destination souhaitée et l'heure désirée. En cas d'annulation, prévenir 24h avant le départ prévu.
- 3) À l'arrivée du véhicule, informez le chauffeur de votre destination, signez le titre de transport qui vous sera remis et réglez votre course.

Le service fonctionne du lundi au

vendredi de 7h à 19h. Pour les habitants de l'ex-Communauté de Communes Les Vertes Collines du Saint-Polois (sauf pour les habitants de la Commune de Saint-Pol-sur-Ternoise qui bénéficient du service mis en place par leur commune, Le Transpo), il existe une Centrale de Mobilité qui propose un transport en taxi sous certaines conditions une fois par quinzaine.

Pour en bénéficier, appeler le 03.21.47.26.92

À noter que des évolutions interviendront début 2018. Vous en serez informés dès qu'elles seront mises en place.



UNE SOLUTION SIMPLE POUR BIEN MANGER TOUS LES JOURS : LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

La Communauté de Communes du Ternois a mis en place sur l'ensemble de son territoire un service de portage de repas à domicile, qui s'adresse à toutes les personnes, notamment les aînés, ne pouvant plus préparer leurs repas pour raisons de santé, de handicap ou d'autres situations difficiles.

Chaque jour, un choix entre deux menus est proposé (plus un menu régime sans sel ou diabétique).

Dans tous les cas, les menus se composent de : un potage, une entrée, un plat de viande ou volaille ou œuf ou poisson, des légumes, un fromage et un dessert, le tout pour un tarif unique de 6,50 € par repas. Les repas sont livrés dans des

barquettes individuelles par des véhicules frigorifiques.

Il est possible d'adhérer à ce service pour la durée et les jours que vous souhaitez, sachant qu'il est assuré toute l'année et chaque jour de la semaine (fériés compris).

Mise en place rapide par simple appel au 03.21.41.98.45



DANS UN AN, LE SEIGNEUR DE BOURS VOUS RECEVRA COMME DES PRINCES EN SON DOMAINE



Depuis une dizaine d'années, le Donjon de Bours, maison forte du 14e siècle classée au titre des Monuments Historiques, ancienne mairie du village, faisait l'objet d'un vaste projet d'aménagement. Objectif : présenter au public l'histoire du lieu et la vie de son seigneur-chevalier. Alors portée par la Communauté de Communes du Pernois, une première tranche de travaux avait permis en 2014-2015 de restaurer les parements extérieurs et les menuiseries ainsi que de restituer la voûte d'arête de la

cave. La restauration intérieure lancée en mars 2017 s'est ensuite attelée à conforter les sols et à mettre le bâtiment aux normes pour un futur établissement recevant du public.

Aujourd'hui, sous le contrôle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la dernière ligne droite est entamée. En plus des aménagements paysagers destinés à la création d'un accès au donjon par une passerelle et un chemin de promenade, une maison en terre du



18e siècle réhabilitée recevra les futurs visiteurs. Accueil, exposition permanente, commodités, salle pédagogique, parking et espace pique-nique s'installeront dans et auprès de cet ancien habitat, lui aussi témoin de la vie quotidienne d'antan. Ces travaux doivent durer un an.

Cette opération, d'un coût de 1,7 million d'euros, est financée à 70% par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), la Région Hauts-de-France et le Département du Pas-de-Calais.

Plus d'infos : www.donjondebours.fr
www.facebook.com/DonjondeBours

PAS À PAS, PARENTS EXTRAS !

En avril, le programme « Pas à pas, parents extras » a été lancé. Ce dernier est entièrement dédié aux parents. Françoise Dolto disait : « on ne naît pas parent, on le devient ». Effectivement, être parent n'est pas une mince affaire et l'enfant ne naît pas avec un mode d'emploi.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes du Ternois, à l'initiative de ce projet, souhaite accompagner et soutenir les parents en proposant tout un panel d'ateliers ou de temps forts.

Des ateliers seront organisés pour les parents et/ou les enfants afin de faire profiter d'un temps privilégié autour de l'art, du bien-être ou encore d'activités originales. Ce programme doit pouvoir permettre aux parents d'être plus sereins et confiants dans leur rôle.

Des ateliers seront réservés aux mamans et aux papas, pour profiter d'un temps de relâchement ou s'informer sur des méthodes telles que « Comment écouter l'enfant pour qu'il parle et parler pour qu'il écoute » (Méthode Faber et Mazlish

proposée en 2017). Enfin des temps forts divers et variés seront proposés, pour favoriser les échanges entre parents, et avec les professionnels qui apporteront leur conseil. L'action est rendue possible grâce au soutien du Département et au REAAP dans le cadre d'une aide financière CAF.

L'ensemble des ateliers sont gratuits mais l'inscription est obligatoire (par mail parentalite@ternoiscom.fr ou par téléphone 03.21.47.07.67)



TernoisCom

Retrouvez l'intégralité du programme en version numérique sur notre page Facebook ou en version papier au siège de TernoisCom, place Mitterrand à Saint-Pol-sur-Ternoise, dans les agences TernoisCom d'Auxi, de Frévent, de Pernes, ou encore dans les médiathèques, les espaces numériques, les centres petite enfance...

